

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 AVRIL 2015

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 avril 2015 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10541-04-15**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en ajoutant l'item 10.1 – Avis de motion – règlement modifiant le règlement de zonage et en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23-03-2015**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Nomination d'un maire-suppléant
 - 5.3 Permis d'alcool activités estivales 2015
 - 5.4 Annulation de solde non-récupérable
 - 5.5 Engagement de Julie Boulianne – coordonnatrice terrain de jeux
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Installation d'enseigne – 51 rue Dion
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de mars 2015
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 mars 2015
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL
RÉSOLUTION NO. 10542-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 mars 2015, et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5. OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE
RÉSOLUTION NO. 10543-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont octroie l'aide financière suivante :

- La Garde Paroissiale de Clermont 100 \$
Dîner de la Fête des Mères

**5.2 NOMINATION D'UN MAIRE-SUPLÉANT
RÉSOLUTION NO. 10544-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE Monsieur Luc Cauchon, conseiller au district # 2, soit nommé maire-suppléant pour la période du 1^{er} mai au 31 août 2015.

QUE la présente résolution soit adressée à la Caisse Desjardins de Clermont, 180 boulevard Notre-Dame, Clermont, G4A 1G1.

**5.3 PERMIS D'ALCOOL – ACTIVITÉS ESTIVALES 2015
RÉSOLUTION NO. 10545-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE Mme Brigitte Harvey, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Clermont, une demande de permis pour vendre des boissons alcoolisées au cours de l'année 2015, sur le site du Parcours des Berges « Alexis le Trotteur » ainsi qu'à l'aréna de Clermont, s'il y a lieu.

QUE la présente résolution soit adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, 560 Boulevard Charest Est, Québec G1K 3J3.

**5.4 ANNULATION DE SOLDE NON-RÉCUPÉRABLE
RÉSOLUTION NO. 10546-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont procède à l'annulation du solde suivant :

D 0915 Ouellet Simon succession 489,26 \$

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 AVRIL 2015

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, c.a. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.5 ENGAGEMENT DE JULIE BOULIANNE – COORDONNATRICE DU TERRAIN DE JEUX RÉSOLUTION NO. 10547-04-15

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé par appel de candidature afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de coordonnateur (trice) du terrain de jeux ;

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, il est proposé par Monsieur le Conseiller Éric Maltais, appuyé par Monsieur le Conseiller Jean-Marc Tremblay et dûment résolu de procéder à l'engagement de madame Julie Boulianne, 665 Rang Saint-Joseph, La Malbaie et ce à compter du 18 mai 2015.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Julie Boulianne, 665 Rang Saint-Joseph, La Malbaie (QC) G5A 2A9 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 INSTALLATION D'ENSEIGNE – 51 RUE DION RÉSOLUTION NO. 10548-04-15

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande concernant l'installation d'une enseigne sur potence pour le commerce d'esthétique situé au 51 rue Dion;

CONSIDÉRANT QUE tout projet d'affichage fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-438-13;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2015-04-356, les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal l'acceptation du projet d'installation d'enseigne proposé;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le projet d'installation d'enseigne au 51 rue Dion.

QUE la présente résolution soit adressée à Mme Marilyn Perron, propriétaire, 51 rue Dion, Clermont (Québec) G4A 0A3 ainsi qu'à Nadine Bélanger, inspectrice municipale.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. VC-434-13
RÉSOLUTION NO. 10549-04-15**

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier son *Règlement de zonage*;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder également à la modification de certaines dispositions du règlement de zonage numéro VC-434-13;

POUR CES MOTIFS, AVIS DE PRÉSENTATION EST DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, qu'il sera déposé, lors d'une prochaine séance, un projet de règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro VC-434-13.

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE MARS 2015
RÉSOLUTION NO. 10550-04-15**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de mars 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de mars 2015 au montant de 191 939 \$ ainsi que le versement des salaires de mars 2015 au montant de 46 531,52 \$ et portant le numéro de pièce P1-2015-04-13.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-03-2015
RÉSOLUTION NO. 10551-04-15**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de mars 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2015 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 112 635,24 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2015-04-1859 et portant le numéro de pièce P1-2015-04-13.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2015-04-1859

Directrice générale et secrétaire-trésorière

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 AVRIL 2015

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

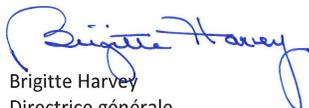
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10552-04-15**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 11.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale